



Abandon de domicile conjugal

Par manu08, le 20/04/2008 à 10:39

bonjour

le 28/07/2007 ma femme m'a annoncée avoir un amant ont a donc décidé de divorcer .Après notre rendez vous chez l'avocas (commun) elle est partie vivre chez son amant me laissant avec notre fils de 3.5 ans quel droit garde telle suite a sont départ?Je souhaite garder notre fils avec mois après le divorce peut elle m'empecher de changer de région?
merci